

FRANCAISE

DEPARTEMENT
du
FINISTEREEXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT-COULITZ

NOMBRE DE MEMBRES

EN EXERCICE..... : 11
PRESENTS : 10
PROCURATIONS..... : 00
ABSENTS EXCUSES : 01
ABSENTS NON EXCUSES : 00

Séance du : 24 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre septembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves HÉLIÈS, Maire.

Présents : Jean-Yves HÉLIÈS, Pierre-Alexandre BOUVIER, Caroline LOUVIAUX, Catherine LE REST, Anne-Françoise GOULARD, Delphine CHAPALAIN, Yannick PRIGENT, Nicolas LE GUEN, Fabien BRÉLIVET, Alyson BOUVIER.

Absent excusé : Benoît GUÉGANTON

Participe : Claire BOYER, secrétaire général de mairie
Anne-Françoise GOULARD a été nommée secrétaire.

LA CONVOCATION :

Le 17 septembre 2026

Affiché le 19 septembre 2026

DATE DE PUBLICATION :

25 septembre 2026

DELIBERATION 20260924-01

AVIS SUR LE PROJET

NATURA 2000 - MODIFICATION

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la consultation des communes et EPCI concernés par la modification du Site NATURA 2000 « Vallée de l'Aulne ». Le projet a été présenté aux élus et ils ont eu accès au dossier.

Il a été validé par le comité de pilotage du site le 24 septembre 2025 porté par l'Etablissement Public d'Aménagement et de gestion de l'Aulne (EPAGA).

La modification du périmètre du site Natura 2000 de la vallée de l'Aulne a pour finalité d'inclure de nouveau secteur du bassin versant de l'Aulne qui est porteur d'enjeux écologiques forts centrés autour des poissons migrateurs, des chiroptères et de la mulette perlière.

En application des dispositions des articles L414-1 et R414-3 du code de l'environnement, ce projet est soumis à l'avis du conseil municipal.

Aussi, au regard des éléments présentés, le conseil municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, donne un avis favorable à la modification du périmètre de NATURA 2000 « Vallée de l'Aulne ».

Le Maire,
Jean-Yves HÉLIÈS

La secrétaire de séance,
Anne-Françoise GOULARD

